ID: 059-215905944-20240412-DEL0142024-DE

## REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU NORD



# DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DE LA COMMUNE DE THUN-SAINT-AMAND

#### **DEL N° D014/2024**

#### Séance du 12 Avril 2024

Date de convocation 27/03/2024 Date d'affichage 27/03/2024 L'an 2024 le Vendredi 12 Avril à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Noël BROQUET, Maire,

#### Nombre de conseillers :

En exercice :	15
Présents :	11
Pouvoirs :	2
Votants :	13
Pour:	13
Contre :	0
Abstentions :	0

Présents :				
BROQUET Jean-Noël	GARCIA ALVAREZ Christiane	BOURDON Philippe		
PINOY Jacques	JOLY Denis	CHABANE Michel		
GÉNOS Cathy	VINCKIER Annick	CORREA Emmanuel		
BLOIS Olivier	COLLINET Patricia	MARIE Emilie		
TAQUET Sabine	BENIT Marie-Agnès	COURTECUISSE Charles		
Absent(es) excusé(e	es) ayant donné(es) p	rocuration :		
MM: COURTECUISSE Charles à M. BROQUET Jean-Noël, PINOY Jacques à M. BOURDON Philippe				
Absent(es) excusé(e	es):			
M. CORRÉA Emmanuel				
Absent(es) non excu	usé(es) :			
M. CHABANE Miche				
Secrétaire de séanc	e:			
M. BOURDON Philips	oe			

### **Objet: DOTATION SCOLAIRE ANNEE 2024/2025**

Vu la délibération n°013/2024 du Conseil Municipal en date du 12 Avril 2024 portant approbation du Budget Primitif 2024,

Vu la commission des finances en date du 05 Avril 2024, proposant de ne pas modifier le montant par élève de la dotation scolaire et de laisser celui-ci à 38,00 € pour l'année scolaire 2024/2025, Et sur proposition de Monsieur le Maire,

ID: 059-215905944-20240412-DEL0142024-DE

#### Propose:

 De fixer le montant de la dotation scolaire pour l'année 2024/2025 et rappel les modalités de cette dernière comme suit :

La dotation scolaire pour l'année scolaire comprend :

- Les fournitures scolaires,
- Le papier pour les copieurs,
- Le matériel pédagogique.

#### et ne comprend pas :

- Les manuels scolaires,
- Les abonnements aux magazines,
- La location et la maintenance des copieurs,
- Les abonnements téléphoniques et internet.
- Les dépenses afférentes aux sorties et voyages scolaires (transports).
- L'acquisition éventuelle de mobilier et de matériel.

#### Rappelle:

• Que le montant de l'année 2023/2024 était de 38,00 € par élève, montant identique à la période 2022/2023.

#### Informe:

 Que la commission des finances propose de laisser le montant par élève à 38,00 € pour la période 2024/2025.

#### Demande:

• Au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

# Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de fixer la dotation scolaire à hauteur de 38,00 € par enfant pour l'année 2024/2025,
- Charge Monsieur le Maire de transmettre la présente délibération à Madame Adeline FAVIER, directrice du groupe scolaire les Prés Verts, Madame Valérie KRIEBUS, responsable du Service de Gestion Comptable de WALLERS après exercice du contrôle de légalité de Monsieur le Sous-Préfet de Valenciennes.

Fait les jours mois et an susdits

Le Maire

J.N. BROQUET



HELIOS : comptabilité publique ACTES : contrôle de légalité

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : Thun-Saint-Amant Utilisateur : PASTELL Plateforme

#### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte : DEL0142024

Objet: DEL 014/2024 : DOTATION SCOLAIRE ANNEE 2024/2025

Délibérations

Type de transaction : Transmission d'actes

Date de la décision : 2024-04-12 00:00:00+02

Documents papiers complémentaires : NON

Classification matières/sous-matières: 7.10 - Divers

Identifiant unique: 059-215905944-20240412-DEL0142024-DE

URL d'archivage : Non définie
Notification : Non notifiée

#### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Туре	Taille	
Enveloppe métier	text/xml	871 o	
Nom métier : 059-215905944-20240412-DEL0142024-DE-1-1_0.xml			
Document principal (Délibération)	application/pdf	1 Mo	

Nom original: D0142024.pdf

Nom métier:

Nature de l'acte :

99 DE-059-215905944-20240412-DEL0142024-DE-1-1 1.pdf

## Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 avril 2024 à 11h37min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 avril 2024 à 11h57min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 avril 2024 à 11h57min17s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 avril 2024 à 12h16min00s	Reçu par le MI le 2024-04-17